

Dijon, le 20 février 2019

Des nouveaux services ameli pour vous simplifier la vie !

75% des assurés Côte-d'Oriens¹ utilisent déjà les services en ligne de l'Assurance Maladie. 13 000 Côte-d'Oriens se connectent chaque mois sur l'appli ameli pour gérer leurs démarches de santé depuis leur smartphone ou leur tablette.

De nouveaux services sont aujourd'hui disponibles sur l'appli ameli, et vont simplifier la vie de nombreux assurés !

- ✓ **Déclarer un nouveau RIB** : lorsque leurs coordonnées bancaires changent, les assurés peuvent désormais signaler leur nouveau RIB à leur CPAM directement dans l'appli ameli. Il n'y a plus besoin d'envoyer de papiers : les coordonnées sont mises à jour sous 48 heures.
- ✓ **Déclarer un changement d'adresse postale** : en cas de déménagement, il était déjà possible de signaler sa nouvelle adresse à la CPAM dans le compte ameli. Aujourd'hui, grâce à l'appli c'est encore plus simple : les champs à remplir sont simplifiés.
- ✓ **Commander une carte Vitale** : désormais et en quelques secondes, les parents peuvent commander la carte Vitale de leur enfant (dès 12 ans) [directement dans l'appli ameli](#). Il suffit de télécharger une photo d'identité et de photographier la pièce d'identité, de cliquer, et c'est fait ! Ce service est également disponible pour tous, en cas de perte, vol ou dysfonctionnement de la carte Vitale. Plus besoin d'envoyer de formulaire papier.

<p>Sécurisés et fiables, ces nouveaux services sont très attendus par les assurés « connectés »</p>	
	<p>L'appli ameli est utilisée par 13 000 Côte-d'Oriens chaque mois</p>

Visuels disponibles en cliquant [ici](#)

Bon à savoir : aucune démarche ne s'effectue exclusivement en ligne. Les assurés peuvent être accompagnés en agence CPAM pour découvrir les téléservices, ou faire leur démarche par téléphone ou par courrier.

¹ Assurés du régime général et régimes partenaires de l'assurance maladie

L'appli ameli séduit en Côte-d'Or

Lien utile :

<https://www.ameli.fr/cote-d-or/assure/actualites/du-nouveau-dans-lappli-ameli>



Toujours plus d'utilisateurs

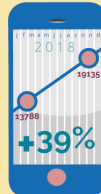
13 000

Côte-d'Oriens utilisent chaque mois l'**application ameli** pour gérer leurs démarches d'assurance maladie sur leur smartphone ou leur tablette (+ 50% par rapport à 2017).

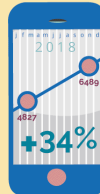
200 000 assurés ont ouvert leur compte ameli, soit 3/4 des assurés du département.



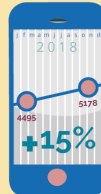
La fonction « **édition** » est de plus en plus utilisée. La fonction « messagerie » est également en progression (+25%).



Téléchargement du relevé de paiements IJ



Téléchargement de l'attestation de droits



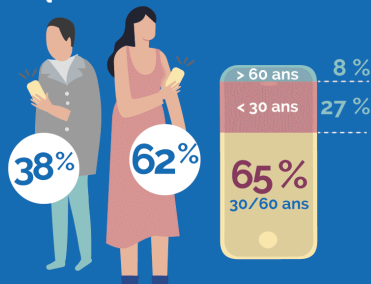
Téléchargement de relevé mensuel de remboursements

L'affichage de la **carte européenne** d'assurance maladie est plébiscitée : ce service permet d'obtenir instantanément la carte européenne, en cas de voyage en Europe.



Top 3 des démarches en 2018

Les Côte-d'Oriennes plus addictes que les hommes



35% des utilisateurs de l'appli ameli ont moins de 30 ans ou plus de 60 ans : cette proportion des utilisateurs jeunes ou seniors devrait augmenter dans les années à venir, avec l'essor des smartphones et des tablettes (pour les seniors) et la reprise en gestion de l'assurance maladie des étudiants par la CPAM.